



# LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N° 383

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2024

Au cours de la séance du 27 novembre 2024, l'Assemblée Communale :

1) **ADOpte** le tableau des subventions pour l'année 2024 pour chacune des associations culturelles et patrimoniales conventionnées, à savoir :

* MPT	2 510 €
* Mon Village	2 900 €
* La Ranguevalloise	2 720 €
* Souvenir Français	1 550 €
* T.C.R.	780 €
* Club Canin	250 €

**DECIDE** de réserver une somme de 750 € pour l'achat de friandises à l'occasion de la St Nicolas ainsi que pour les casse-croûte et boissons à l'occasion de la fête du sport.

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 30 € à deux associations patriotiques extérieures, U.N.C. et F.N.D.I.R.P.

2) **DECIDE** de mettre en place une billetterie à l'occasion d'évènements culturels.

3) **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

## INFORMATIONS / SERVICES

### GRIPPE AVIAIRE

Compte tenu de la présence d'un nombre croissant d'oiseaux sauvages atteints du virus de l'influenza aviaire, le Préfet de la Moselle a ordonné par arrêté ministériel du 8 novembre 2024 la mise à l'abri des volailles et oiseaux captifs et la protection de leur alimentation et de leur abreuvement.

Tous les détenteurs de volailles et oiseaux sont également tenus de se déclarer en mairie.

Le détail des mesures de surveillance et de biosécurité qui s'imposent aux propriétaires et de déclaration des infections éventuelles peut être obtenu au secrétariat de la mairie, ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Moselle.

## CHASSE

**R**appel des battues de chasse :

- Forêt communale de Ranguieux et forêt privée Roches et Carrières :  
**16 et 29 décembre**
- Chasse privée du Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) :  
**8 décembre**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse.

## BALAYAGE DES RUES

**L**a tournée de balayage du **mardi 26 novembre** a été annulée et remplacée le **jeudi 5 décembre**.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

## ENTRETIEN AVALOIRS

**L**a Communauté d'agglomération du Val de Fensch procédera à l'entretien des avaloirs et dessableurs sur le territoire de Ranguieux les **19 et 20 décembre**.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les avaloirs des véhicules en stationnement.

## AGENCE POSTALE

**L'**agence postale sera fermée du **lundi 23 décembre** au **mercredi 1<sup>er</sup> janvier**.

## SPECTACLE

**S**amedi **11 janvier 2025 à 20h** au foyer socioculturel, **Julien STRELZYK** (notre célèbre humoriste lorrain !) nous présentera son spectacle « L'ARGENT IMMOBILIER ! ».

Entrée sur réservation, au secrétariat de mairie au prix de 18 € ou via notre billetterie en ligne au prix de 18,99 € dont 0,99 € de commission à votre charge : <https://my.weezevent.com/spectacle-strelzyk-largent-immobilier>

## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Messe à Ranguieux :

- ▶ samedi 21 décembre à 18h30

### Messes à l'extérieur

- ▶ mardi 24 décembre  
à 18h30 à ST NICOLAS EN FORET  
à 23h30 à HAYANGE
- ▶ mercredi 25 décembre  
à 10h30 à HAYANGE

## ATELIERS NUMÉRIQUES

Chaque lundi de 14h à 17h au foyer socioculturel « Lucien Perera » :

02

12

14h30

### Comprendre, comparer et acheter en ligne

Parmi les avantages du commerce en ligne, la possibilité de comparer les prix entre les différentes boutiques, et l'accès à des articles difficiles à trouver en magasin. Mais faire le tri entre les bons plans et les fausses bonnes affaires n'est pas simple. En apprenant à comparer les prix mais aussi les articles entre eux, vous éviterez les principales arnaques.

09

12

14h30

### Découverte de Pinterest

« Trouvez votre prochaine idée de repas, de décoration ou de jardinage » : c'est la promesse de Pinterest, une application et un site dédiés à la créativité et à la recherche d'inspiration. Vous pouvez y chercher de bonnes idées à appliquer au quotidien.

16

12

14h30

### Atelier de Noël

Faites le bonheur de vos proches en leur préparant une petite surprise numérique pour Noël. Créez votre propre carte de vœux pour les fêtes, et découvrez d'autres outils magiques qui raviront petits et grands.



L'Après la Laus Académie

PRÉSENTE

# Sa Vente de Noël



La vente se tiendra du Lundi 02 Décembre au Vendredi 20 Décembre,  
Les jours d'école, à 12 h et 16h.  
Les Bénéfices serviront à financer le transport et le billet d'entrée  
de la sortie culturelle de fin d'année.



La municipalité et l'association  
Mon Village vous invitent  
à accueillir Saint Nicolas dans  
les rues du village en compagnie  
de la Batterie-Fanfare  
"RANGUEVALLOISE"

**Samedi 7 décembre 2024**

Le départ du défilé se fera depuis le  
parking rue des Carrières à  
**15H 00**

à l'issue du défilé des friandises  
seront distribuées aux enfants du  
village autour d'un goûter au foyer  
socioculturel

"Lucien PERERA"

**Venez  
Nombreux**





# Soirée RÉVEILLON

**31 DÉCEMBRE 2024**  
**20H00**

**Maison Pour Tous**  
**Centre Socio culturel**  
**57700 RANGUEVAUX**

**Célébrez le réveillon en grand !**

***La Maison Pour Tous vous réglera et le DJ BIGOUDI  
vous fera danser toute la nuit. Soyez prêts à accueillir 2025 dans une  
ambiance remplie de paillettes et de confettis !***

*Apéritif et ses amuse-bouches*

*Marbré de foie gras condiment pomme poire – brioche*

*Pause Rafraichissante*

*Filet de Veau en croûte - Petits légumes et Gratin dauphinois - sauce Morille*

*Salade - Fromage*

*L'entremet poire pécan et caramel fleur de sel*

*Café*

*Soupe à l'oignon*

***Tarif Adultes : 75 €***

***Tarif Enfants : 40 € Menu enfant jusqu'à 12 ans***

***Places limitées .Pensez à réserver***

**Renseignements-Réservation avant le 15 décembre 2024.**

**Mme Chantal LUDWIG : 52 rue des Près 57700 RANGUEVAUX, Tél : 06-34-65-20-80.**

**Paiement à l'inscription (chèque encaisser après la manifestation)**

**I.P.N.S.**





Maison pour Tous -Saint Sylvestre  
31 Décembre 2024  
20H00 au centre socio culturel de Ranguevaux

Coupon à nous retourner

Renseignements – Réservations avant le 13 Décembre 2024 - Places limitées

Mme Chantal LUDWIG : 52 rue des Près -57700 -RANGUEVAUX Tél : 06 34 65 20 80

Paiement à l'inscription (chèque encaissé après la manifestation)

TARIFS: 75 € / Adultes  
40 € Enfants jusqu'à 12 ans

✂.....

NOM : .....

Prénom :

Tél : .....

Adresse :

**Date limite d'inscription le 13 décembre 2024**

Nombre adultes : ..... X 75 € = .....€

Nombre enfants : ..... X 40 € = .....€

Total : .....€

JULIEN STRELZYK présente :

# L'ARGENT IMMOBILIER

**18€**  
l'entrée

**RANGUEVAUX**

**Samedi 11 janvier 2025**

**A 20h au foyer socio-culturel  
sur réservation**

**Billetterie en mairie**

Affiche réalisée par YuMelissa

Crédit photo : Loris Romano





NICOLAS SCHOSSELER

**GRAPHISTE CHEZ GUBE COMMUNICATION**

Siret : 93157827200011

 [contact@gubecom.fr](mailto:contact@gubecom.fr)

 06.51.61.54.37

 <https://www.gubecom.fr/>

# BOOSTEZ VOTRE VISIBILITÉ

Une communication efficace est la clé pour transmettre vos idées, toucher votre public et valoriser votre identité visuelle. Donnez vie à vos messages pour qu'ils aient un impact durable.

- LOGO
- FLYERS
- AFFICHES PUBLICITAIRES
- IDENTITÉ VISUELLE
- SUPPORT IMPRIMÉ
- MISE EN PAGE

Rejoignez-nous sur **nos réseaux sociaux !!!**

 [gube\\_communication](#)  [GUBE](#)



**ACCÉDEZ FACILEMENT  
À NOTRE SITE WEB**

# Contre les cambriolages,

ayez  
les bons  
réflexes!



## AU QUOTIDIEN

### PROTÉGEZ LES ACCÈS


- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agrésés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

### SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur**. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur**. Conservez vos factures.

### SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès**. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité**. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

 Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés**.
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillasson**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évités de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



## AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relayer par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

### Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

### Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !



Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques** ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

### UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

### Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

### VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Ma sécurité

Application grand public

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

